



L'an deux mille dix-sept, Le vingt-trois octobre à 20 h 00

LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur PITON Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation : 19 octobre 2017

Présents : Jean Jacques PITON, Marie-Pierre LE BERRE, Emmanuelle LE GARREC, Marie-Pierre LÉON, Serge DONVAL, Guillaume ABALAIN, Nathalie CORNEC, Yvon POULIQUEN Guillaume MAUBIAN, Jean-Charles JACQUEMARD, Cédric PONCELET, LE GUEN David

Elu secrétaire de séance : Jean-Charles JACQUEMARD

Excusés : Jean-Michel BYA (pouvoir à Jean Jacques PITON), Cristina HOAREAU

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoir	Vote pour	Vote contre	Abstentions
14	12	1	13	0	0

Délibération n° 2017-008-050

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX AU CIMETIERE ET A L'ESPACE CINERAIRE

Cimetière

DESIGNATION	TARIFS au 01/01/2017	TARIFS AU 01/01/2018 avec augmentation de 1,5%
POUR 15 ANS		
1 emplacement	44,82 €	45,49 €
2 emplacements	84,05 €	85,31 €
3 emplacements	123,27 €	125,12 €
POUR 30 ANS		
1 emplacement	89,65 €	90,99 €
2 emplacements	168,10 €	170,62 €
3 emplacements	246,54 €	250,24 €

Espace cinéraire

DESIGNATION	TARIFS au 01/01/2017	TARIFS AU 01/01/2018 avec augmentation de 1,5 %
COLUMBARIUM pour 15 ans pour 30 ans	448,26 € 840,48 €	454,98 € 853,09 €
MINI CONCESSION pour 15 ans pour 30 ans	969,06 € 1 059,40 €	983,60 € 1 075,29 €
CAVURNE pour 15 ans pour 30 ans	563,06 € 957,22 €	571,51 € 971,58 €
Plaque pour espace de dispersion	164,81 €	167,28 €

séjour en caveau provisoire	gratuit
------------------------------------	----------------

Pour copie conforme au registre,
Le Maire
Jean Jacques PITON